



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Protocole d'entente entre l'Administration météorologique de Chine (AMC), la République populaire de Chine et le Service météorologique du Canada (SMC), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), sur la coopération en science et technologie liées à la météorologie, à l'hydrologie, aux prévisions environnementales et aux changements climatiques

CATÉGORIE DU SUJET :

Météorologie

TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :

Bilatéral

FORME :

Protocole d'entente

ÉTAT :

- Signé par le Canada le 18 juin 2016
- Ratifié par le Canada le 18 juin 2016
- Entrée en vigueur au Canada le 18 juin 2016
- Entrée en vigueur à l'échelle internationale le 18 juin 2016
- Fera l'objet d'un examen avant son expiration le 18 juin 2021.

MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES PARTENAIRES :

Responsable : Environnement et Changement climatique Canada

Partenaire : l'Administration météorologique de Chine (AMC)

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Liens Web : S.O.

Personnes-ressources :

[Informathèque d'ECCC](#)

L'ÉDITION DU RECUEIL :

Janvier 2020

RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR

Cet accord sert de cadre de base à une coopération entre le Canada et la Chine sur une vaste gamme de sujets touchant à l'environnement, comme la météorologie, l'hydrologie, les prévisions environnementales et le climat. L'accord officialise les relations que le Canada entretient avec la Chine dans ces domaines. Il aide à améliorer la qualité des données du Canada, à comprendre et à anticiper les nouvelles approches de prévisions environnementales, ainsi qu'à travailler en étroite collaboration avec la Chine, un pays important pour la coopération mondiale, et plus particulièrement en Asie. Un fait intéressant de cet accord qui mérite d'être souligné est le développement récent de publications conjointes et d'une coopération générale entre le Canada et la Chine dans le domaine des extrêmes climatiques et des observations climatiques.

OBJECTIF

Le protocole d'entente définit les responsabilités des parties en ce qui a trait à la collaboration en sciences et technologies (S-T) liées à la météorologie, à l'hydrologie, aux prédictions environnementales et aux changements climatiques dans l'objectif d'atténuer les risques et les effets sociaux et économiques entraînés par les vulnérabilités à la variabilité et aux changements atmosphériques et climatiques.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

Le présent protocole d'entente reconnaît la coopération de longue date entre les parties et vise à faciliter l'échange de renseignements, de technologies et de pratiques de gestion, et à fournir un mécanisme par l'intermédiaire duquel les efforts futurs peuvent être coordonnés.

RÉSULTATS ATTENDUS

Il est prévu que l'entente :



- fera progresser l'élaboration et l'application des S-T au Canada;
 - améliorera la qualité et la disponibilité générale des données météorologiques, climatologiques, hydrologiques et les données connexes essentielles;
 - améliorera la capacité du Canada à anticiper et influencer ou améliorer la mise en œuvre de nouvelles approches et de progrès scientifiques en matière de prévisions météorologiques et environnementales;
 - aidera la Chine à régler des problèmes environnementaux ayant aussi des incidences sur la population canadienne;
 - encouragera et influencera une participation plus importante de la Chine dans les programmes environnementaux d'intérêt mondial;
 - augmentera et améliorera la qualité des conseils du Canada sur les enjeux environnementaux mondiaux et les évaluations scientifiques.
- Le soutien dans les domaines de la surveillance environnementale, des capacités émergentes en matière de prédiction, de surveillance et de science environnementale grâce à l'accélération du développement des radars météorologiques doté de la polarisation double et du contrôle de la qualité des radars;
 - la collaboration scientifique sur les techniques d'extraction des données satellites pour les renseignements sur la couverture de neige et l'évaluation des techniques d'extraction des données satellites d'ECCC sur la couverture de neige sur des sites d'études en Chine;
 - l'échange de données pour homogénéiser les observations de surface.

Rapports

Le Canada et la Chine produisent un rapport sommaire à la fin de chaque groupe de travail mixte, lequel fournit un aperçu des activités antérieures et examine le plan de travail pour les deux prochaines années. Un rapport a été rédigé en septembre 2015.

Les activités du projet et les réunions du Groupe de travail conjoint ont été suspendues en 2019.

PARTICIPATION DU CANADA

La présente entente est importante pour le Canada puisqu'elle formalise la coopération de longue date entre ECCC et l'AMC. La Chine et le Canada ont de nombreux intérêts communs, dont l'utilisation de l'observation de la Terre pour élaborer les outils, les connaissances et l'expertise nécessaires à l'amélioration des renseignements sur l'environnement et les ressources naturelles. La Chine est un joueur important dans les forums multilatéraux et une force majeure en Asie. L'influence de la Chine s'étend au-delà de l'Organisation météorologique mondiale, particulièrement en ce qui a trait aux enjeux relatifs à la cryosphère, au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et au Global Environmental Outlook (GEO).

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités

Le plan de travail actuel comprend quatre thèmes : I) Santé et sécurité; II) Observation de la Terre; III) Variabilité et changements du climat et IV) Durabilité. Quelques-unes des activités récentes comprennent ce qui suit :

- En septembre 2015, le Canada a été l'hôte d'une délégation de l'AMC pour célébrer les réalisations relatives au plan de travail XII et confirmer les produits livrables du plan de travail XIV. De plus, la délégation a pu visiter deux centres opérationnels du SMC et en a profité pour discuter davantage et échanger des renseignements.